



RÉUNION  
COMMISSION  
DE QUARTIER

# CHEVREUL . PARC

*Compte rendu du :* **Mardi 12 mars 2019**  
**Le Consortium**

## **1 . TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LES HABITANTS**

### **2 . BUDGETS PARTICIPATIFS**

- \* **Projets 2018 : point d'étape**
- \* **Projets 2019 : hiérarchisation et vote**

### **3 . VIE DE QUARTIER**

**Le Tempo - actualités**

### **4 . INFORMATIONS DIVERSES**

- \* **Dématérialisation des demandes d'admission en crèches**
- \* **Rencontres écocitoyennes du 7 avril 2019**
- \* **Le chantier du musée des Beaux-Arts comme vous ne l'avez jamais vu – présentation du film**

## LISTE DES MEMBRES

### COLLÈGE DES HABITANTS

#### **PERSONNES RESSOURCES**

- 1 Brigitte BARROUILLET
- 2 Sylvain TRICHARD-COMPAROT – Coprésident habitant titulaire  
– **Excusé**
- 3 Michel CONON
- 4 Marie-Françoise JACQUET
- 5 Nadine LANAQ

#### **JEUNES**

- 6 Charles COULON
- 7 Emma SIMON – **Excusée**
- 8 Léonore SIMON

#### **HABITANTS**

- 9 Didier ARRACHART – **Absent**
- 10 Elise BOSSET
- 11 Jean-Pierre CHATEL
- 12 Françoise CORNIER – **Absente**
- Ahmed EL-KOULALI (démission)
- 13 Maryse ANDRE
- 14 Josiane FASSIN
- Laurent GAL (démission)
- 15 Chantal NORMAND
- 16 Colette GAUTHIER
- 17 Odette GRANGE
- 18 Marie GUELAUD
- 19 Ann-Mary GUENGARD
- Lucie MOFFRONT (démission)
- 20 Georges MEZUI NGUEMA – **Excusé**
- 21 Dominique MYOTTE
- 22 Philippe PRIVAT
- 23 René RAMBUR – **Absent**
- Germain RICHEBOIS (démission)
- 24 Jean-Marc NARBONI
- 25 Françoise ROBERT
- 26 Frédéric ROGER
- 27 Christophe SIMON
- Jean-Claude SIMON (démission)
- 28 Lionel HOULLIER
- 29 David VAUGHN – **Absent**
- 30 Hasna EL DRISSI – **Excusée**

Tous les suppléant-e-s présent-e-s remplacent les titulaires absent-e-s et peuvent participer à la hiérarchisation des budgets participatifs.

### SUPPLÉANTS

- Chantal NORMAND (remplace Laurent GAL)  
Lionel HOULLIER (remplace Jean-Claude SIMON)  
Mathilde MIGNON (démission le 06/11/2017)  
Georges MEZUI NGUEMA (remplace Lucie MOFFRONT)  
Maryse ANDRE (remplace Ahmed EL KOULALI)  
Jean-Marc NARBONI (remplace Germain RICHEBOIS)
- 1 Patricia MASSON
  - 2 Frédéric MOREAU
  - 3 Evelyne DURAND
  - 4 Michel HERITIER
  - 5 Caroline JACQUEMARD
  - 6 Ismaël KHADIR
  - 7 Justine LAGRANGE – **Absente**
  - 8 Jean-Paul SIMONIN
  - Carole OUSSET (démission le 15/11/2017)

### COLLÈGE DES ASSOCIATIONS ET ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

- 1 Association Franco-Turque de Bourgogne – **Absent**
- 2 Association La Vie Nouvelle
- 3 Association du Faubourg Saint Pierre
- 4 Association UFC Que Choisir de Côte d'Or – **Excusé**
- 5 Association « j'aime mon quartier »
- 6 Collectif A4 Designers – **Absente**
- 7 Association Les Amis des Allées
- 8 Lycée le Castel – **Excusée**

### COLLÈGE DES ÉLUS

- 1 Océane CHARRET-GODARD, Coprésidente élue titulaire
- 2 Colette POPARD – **Excusée**
- 3 Marien LOVICH, Coprésident élu suppléant
- 4 Cécile CHEVALIER – **Excusée**
- 5 Catherine VANDRIESSE – **Absente**

### COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES

- 1 Dolorès ABRAHAM – **Excusée**
- 2 Christophe AVENA – **Absent**
- 3 Irène BONY
- 4 Élodie CHATAGNIER – Coprésidente habitante suppléante
- 5 Sébastien GHYS

Océane CHARRET-GODARD, coprésidente élue de la commission, ainsi qu'Élodie CHATAGNIER, coprésidente suppléante habitante remercient le Consortium pour son accueil et la visite de l'exposition d'Emily Mae Smith, spécialement ouverte pour les membres et l'ensemble du public présents. Océane CHARRET-GODARD demande également à l'assemblée de bien vouloir excuser Sylvain TRICHARD-COMPAROT et lit le mot d'excuse que celui-ci lui a transmis pour les membres de la commission de quartier.



### EMILY MAE SMITH

(1979, Austin, Texas, USA)

Jusqu'au 14 avril 2019.

Pas de scène à laquelle se raccrocher pour la peinture d'Emily Mae Smith qui, avant toute chose, ne cache pas ses emprunts aux artistes de la scène des Chicago Imagist des années 1960 : couleurs vibrantes, énergie graphique, surréalisme assumé, sens du grotesque, exécution parfaite et fantaisie sans limite. Emily Mae Smith cite Christina Ramberg et Barbara Rossi, parmi d'autres artistes de cette scène, et l'on reconnaît en effet des traces de l'une et de l'autre dans ses œuvres : les silhouettes féminines de la première, la palette colorée de la seconde. Elle entraîne, de toute évidence, tout cela beaucoup plus loin, en injectant dans ses toiles autant de Pop Art que de Surréalisme.

L'exposition d'Emily Mae Smith au Consortium Museum est la première exposition monographique institutionnelle consacrée à cette artiste. Elle rassemble une quarantaine d'œuvres réalisées entre 2014 et 2018, provenant toutes de collections privées internationales.

## I - TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LES HABITANTS

### Retour sur les questions posées lors de la commission de quartier du 5 décembre 2018 :

#### Questions de Josiane FASSIN :

- Serait-il possible, pendant les vacances scolaires, de supprimer le feu de signalisation du boulevard Schuman vers le collège des Lentillières ?

**Réponse des Services :** Il y a plusieurs années, le carrefour à feux devant la sortie du collège des Lentillières était éteint les week-end et pendant les vacances scolaires. Il a été demandé de laisser ce carrefour en service car la traversée protégée est utilisée par les riverains du quartier.

- Dans les allées du parc, les feux ne sont pas synchronisés selon que l'on vient du Boulevard Schuman ou de la rue Chevreur. Cela est dangereux pour traverser car des voitures continuent de venir de la rue Chevreur.

*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*

### Réponse des Services :

- Concernant le carrefour à feux formé par le Boulevard Robert Schuman, la rue Chevreul et le cours du Parc : en cas de saturation de l'axe dans le sas formé par le cours du Parc et la rue de Longvic, le feu côté Chevreul passe au rouge avant le feu côté Schuman. C'est une programmation qui évite d'engager trop de véhicules dans ce sas et de bloquer le carrefour. Pour la sécurité des piétons, il faut traverser la chaussée quand le feu piéton est vert.

Selon **Josiane FASSIN**, la réponse apportée par les Services serait contraire à ce qui se passe : les voitures de la rue Chevreul continuent de passer quand celles qui arrivent du boulevard Schuman s'arrêtent.

Les services concernés seront à nouveau interrogés à ce sujet.

### Questions de Philippe PRIVAT :

- Navette Divia rapprochée de la Place Wilson : demande de modification de son parcours : avec l'ouverture de la cité de la gastronomie, les circuits de la navette Divia City seront-ils modifiés ? (Cf. le dernier compte rendu de la commission de quartier : des problèmes de coûts... ont été évoqués mais il semblerait opportun de faire une analyse différente et de ne pas oublier les avantages apportés aux clients Divia, la qualité de service du réseau Divia... ).

- Arrêts Divia Parc : à priori, la décision du maintien en lieu et place de ces arrêts a été prise. Nous souhaiterions la confirmation de cette décision en commission de quartier. De plus, ne serait-il pas utile de présenter aux habitants les travaux de mise en accessibilité afin d'éviter l'effet de surprise ?

### Réponse des Services :

- Il n'est pas prévu, à court de terme, de modifier l'itinéraire de la navette City. En effet, cela fragiliserait la pertinence de cette ligne de l'hyper centre et diminuerait sa fréquence.

Aujourd'hui, la L6 et la B11 passent place Wilson et permettent de rejoindre la place du Théâtre. La L5 et la B12 vont directement à la Gare et à Darcy. Le centre-ville de Dijon est donc très accessible, y compris l'accès à la ligne City par jeu de correspondance.

- Les travaux de mise en accessibilité des arrêts « Lenôtre » et « Princes de Condé » sont en cours de finalisation. Ce sont des travaux relativement classiques de réhaussement de quais et de marquage des accès aux bus. Ces configurations d'arrêts se retrouvent partout sur la métropole. Les arrêts "Carrousel" suivront courant mai/juin en lien avec les travaux des abords de la future piscine. Ces arrêts "Carrousel" seront déplacés pour être situés au plus près de la nouvelle entrée. La station Diviavélodi de "Cours du parc - Piscine", suivra ce même déplacement vers le nord. Les arrêts "Parc" seront maintenus en lieu et place. De plus, un nouveau carrefour à feux sera créé sur le passage étroit entre le cours du Parc et la rue de Longvic. Ces travaux sont prévus cet été.

**Frédéric MOREAU** remercie la commission de quartier Chevreul-Parc et les élus pour le maintien en lieu et place des arrêts parcs. Il demande une précision concernant les arrêts « passage du parc ». Il souhaiterait que leurs suppressions soient confirmées. De plus, la mutualisation de ces arrêts se fera t-elle sur les arrêts « Parcs » ou sur les arrêts « Barbusse » ?

Le service compétent sera consulté.

Lors de la commission de quartier de novembre 2018, les membres avaient souhaité obtenir des précisions sur Prioribus. **Océane CHARRET-GODARD** précise que, des plaquettes portant sur le bilan 2018 de Prioribus, sont à la disposition des habitants.

**Philippe PRIVAT** demande des renseignements supplémentaires sur le fonctionnement du carrefour à feux qui sera créé sur le passage étroit entre le cours du Parc et la rue de Longvic.

Le service compétent sera consulté.

- Concernant le coffret électrique près du manège devant l'entrée du parc de la Colombière, **Océane CHARRET-GODARD** annonce qu'un coffret encastré dans le mur sera prochainement installé.

*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*

-**Michel CONON** annonce le vide grenier organisé par l'accueil Jeunes Mansart et l'association des Habitants du Quartier Université de Dijon qui se tiendra le 19 mai prochain dans la cour de l'école Mansart. Cette manifestation permettra d'aider des adolescents à financer un voyage en Norvège. Ils recherchent des bénévoles pour aider à l'organisation du vide grenier

### Questions posées en séance :

Pour mémoire, lors de la précédente commission de quartier, un collectif d'habitants était intervenu pour dénoncer la construction d'un immeuble au 5 rue Ernest Bailly (80 logements, une surface de plancher de 4700 m<sup>2</sup>, 6 niveaux d'une hauteur de 20 m). Ces habitants dénonçaient l'arrivée d'une nouvelle pollution visuelle et, même si l'objectif n'était pas d'annuler le permis de construire, ils souhaitaient l'intervention et l'aide des élus afin d'amender le permis de construire.

En séance, l'un d'eux remercie **Colette POPARD** et **Océane CHARRET-GODARD** pour leur intervention auprès du maire de Dijon et la rencontre qui en a découlée. Grâce au soutien des habitants (environ 250), le collectif entre, d'une part, dans une période de contentieux qui pourrait aller jusqu'au Conseil d'État et, d'autre part, reste dans l'attente d'une médiation avec la mairie afin de trouver un consensus sur ce projet.

**Océane CHARRET-GODARD** répond qu'ils restent tous en lien et, rappelle que, concernant la résidence qui se construit, rue de Longvic, la mairie a pu intervenir pour diminuer le nombre d'étages.

**Xavier HALLAY** reconnaît que les travaux effectués place Barabant constitue une nette amélioration par rapport à la situation antérieure. Cependant, il émet une réserve sur la signalisation et les feux tricolores. En effet, les personnes qui viennent de la place Wilson (en direction de la place Suquet) et qui souhaitent se rendre rue Bordot coupent la route. Lorsque le feu tricolore est au rouge, les bus sont bloqués et provoquent une situation anarchique. Normalement, les voitures devraient faire le contour de la place, descendre par l'extrémité de la rue du Chaignot et traverser devant le lycée Saint Joseph. En parallèle, de nouvelles nuisances sonores sont apparues. En effet, tous les véhicules klaxonnent : pompiers, bus, voitures... Les services seront alertés sur ces difficultés.

Selon **une habitante**, depuis les modifications place Barabant, traverser place Wilson en direction de la rue Charles Dumont est devenu dangereux. En effet, le feu piéton reste longtemps au rouge alors qu'aucune voiture n'arrive de la rue du Transvaal incitant les piétons à traverser. Auparavant, ce problème n'existait pas car le flux de voitures était régulier.

**Océane CHARRET-GODARD** rappelle que la gestion des feux est extrêmement complexe car ils sont tous liés entre eux. En modifier un, impacte les autres.

**Frédéric ROGER** aimerait avoir des précisions sur l'implantation de panneaux dans le quartier concernant la zone à risques technologiques liée aux dépôts d'essence rue des Verriers. Selon lui, ils sont incompréhensibles notamment sur la délimitation de ces zones. Par ailleurs, il s'interroge sur le passage des balayeuses dans les rues du quartier le dimanche alors qu'auparavant, elles passaient le mardi. En effet, cela engendre des coûts supplémentaires pour la ville.

**François CHASSAIN** revient sur l'aménagement du stationnement sur la chaussée avenue Greuze devant l'école. Les gros véhicules ne peuvent plus passer au niveau des îlots et prennent la voie en sens inverse.

**Océane CHARRET-GODARD** répond que cet aménagement fait suite à une demande de parents d'élèves. En effet, il était nécessaire de sécuriser cette zone car les véhicules roulaient très vite.

**Une habitante** abonde dans le sens de **François CHASSAIN** car elle a déjà assisté au croisement de deux camions sur une seule voie en raison de la chicane qui les empêche de se croiser normalement. La dangerosité est tout aussi importante.

Les services compétents seront alertés sur ce point.

*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*

**Lisette JACQUEMARD** fait part de trafiquants de drogue présents dans le quartier. Il s'agit de mineurs qui s'installent devant des maisons, ils arrivent le matin avec leurs chaises, restent toute la journée afin d'écouler leurs marchandises et se délocalisent ensuite dans le quartier. **Un habitant** poursuit en expliquant que cette situation de délinquance est inquiétante. Il revient sur des faits qui se sont déroulés pendant les vacances de février, chemin de la Colombière. De jeunes mineurs s'installent alors avec des points de vente ambulants, évitent la Police Municipale, gagnent chaque jour un peu plus de terrain allant jusqu'à cacher de la marchandise dans la haie de son jardin. Discuter avec eux n'a servi à rien sauf à se faire repérer. La Brigade Anti-Criminalité est intervenue avec succès mais il appréhende le retour de ces jeunes. Outre le fait de signaler cette situation, il aimerait connaître le rôle et les moyens d'intervention de la Police Municipale dans ce domaine car elle est intervenue sans résultats concrets. Les habitants se sentent seuls et aimeraient savoir qui contacter ?

**Océane CHARRET-GODARD** remercie cet habitant pour son intervention qui sera transmise au service compétent.

**Un membre du public** fait part :

- d'un problème de stationnement à l'extrémité de la rue d'Auxonne, vers la place Roger Salengro, côté gauche. Les voitures stationnent sur le trottoir élargi et c'est l'anarchie.
- d'un dépôt d'ordures sur le terrain entre la SPA et la chaufferie des Péjoces. Ce dernier est inoccupé depuis le départ des gens du voyage. Il serait judicieux de le nettoyer car les ordures appellent les ordures... Le service compétent sera alerté.

Même si un arrêt de bus a été installé au débouché de la rue Claude Debussy, **une habitante**, aimerait savoir pourquoi 4 arrêts de bus ont été supprimés rue Maurice Ravel ?

**Marten LOVICH** explique qu'il s'agit de réguler le cadencement, la rapidité et l'efficacité des bus. Plus il s'arrête et plus le temps de parcours est long.

**Bernadette AVISSE**, représentante de l'association « La Vie Nouvelle » informe les membres de la commission de quartier d'une manifestation qui se tiendra le samedi 4 mai prochain, salle Camille CLAUDEL. Cet après-midi, ouvert à tous publics, permettra de réfléchir, de débattre et d'agir sur le thème :

" Face à la nécessaire et urgente transition écologique, sommes nous prêts ?"

**Philippe PRIVAT** informe également qu'un rallye Nature se tiendra le dimanche 28 avril prochain dans le parc de la Colombière de 9 h à 12h30. Ecodrome, en partenariat avec l'association Arborescence, invitent les habitants autour d'un jeu de piste géant, à « Sauver Peach Prune », surnom du Pique-Prune, insecte protégé inscrit sur la liste rouge mondiale des espèces menacées.

L'association les Amis des Allées a été contactée par des jeunes en service civique de l'association Arborescence afin de communiquer sur cet événement.

## II – BUDGETS PARTICIPATIFS

### Projets 2018 – point d'étape



#### ➤ Réalisation d'une fresque type art contemporain

Toutes les validations techniques sont en cours de traitement pour mener à bien ce projet, sur la route, à l'angle des rues Maurice Ravel et Frédéric Chopin.

*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*



### ✚ Création d'un jardin commun dans la cour du Centre social et culturel Le Tempo

**Sébastien GHYS** invite les habitants intéressés à participer :

- au groupe de travail qui se tiendra le mardi 26 mars prochain à 18h15 au CSC Le Tempo avec l'ensemble des partenaires (résidence ADOMA, multi-accueil, accueil jeunes, écoles...) afin de valider le règlement intérieur.

- Le 17 avril prochain, à une journée consacrée au montage des bacs.

Pour mémoire :

- les membres ont décidé d'acter une gestion collective du jardin. Les cultures seront partagées. Cette activité deviendra une activité à part entière du centre social. Elle contribuera à l'action générale menée et souhaitée par celui-ci, à savoir créer du lien social, du partage et de la convivialité.

- le budget alloué à ce projet (14 000 €) permet de couvrir l'ensemble des travaux. Ces derniers devraient débuter prochainement en fonction des conditions météorologiques. :

\*\* Installation du portail et de la clôture

\*\* Mise en place du réseau d'eau et du compteur

\*\* Installation de la table de pique nique

\*\* Commande des bacs

\*\* Création de la zone de permaculture

Une demande de budget participatif 2019 a été déposée sur la plate forme afin de permettre l'achat d'une cabane en bois pour ranger les outils. Celle-ci serait équipée de récupérateurs d'eau.

### ✚ Inauguration des aménagements dans le terrain des Verriers.

Celle-ci se tiendra le mercredi 22 mai à 19h00 autour d'un moment convivial partagé. Chacun sera libre d'amener du salé, du sucré ou une boisson !

### ✚ Rénovation du patrimoine du parc de la Colombière : ses bancs en pierre

Un rendez-vous sur site est prévu le jeudi 28 mars 2019 à 15h00 avec le référent technique de ce projet et **Patrice CHATEAU**, Adjoint au Maire délégué à l'Environnement.

**Les projets ci-dessous seront étudiés prochainement :**

- Installation de stations de gonflage et de totems de réparation de vélos

- Valorisation des arbres remarquables ou essences rares des arbres du lac Kir

**Projets 2019 – Hiérarchisation et vote**



*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*

## BUDGETS PARTICIPATIFS – HIÉRARCHISATION DES PROJETS 2019 – Commission Chevreul-Parc

Nom	N°	Projets / Coût	Priorisation
<p><b>Mathilde EYRAUD</b></p> <p>Réponse des services</p>	1	<p><b>Street Workout dans les allées du Parc</b>                      Jalonner les Allées du Parc de 3 ou 4 modules de Street Workout pour permettre aux très nombreux joggers qui les empruntent de pouvoir compléter leur course de quelques exercices de musculation. A défaut, les implanter au Parc de la Colombière.</p> <p>Si ce projet est retenu, le positionnement et le coût seront à préciser, sous réserve de l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France. <b>Coût : 35 000 €</b></p> <p>Projet associé aux projets 4 et 10</p>	
<p><b>Suzanne MONNOT</b></p> <p><b>Josiane FASSIN</b>  <b>Xavier HALLAY</b>                      Association « J'aime mon quartier »</p> <p>Réponse des services</p>	2	<p><b>Donner l'envie de se promener dans le quartier</b>                      Précédemment, j'ai émis le souhait de plus de propreté, voire d'hygiène. Un quartier où les trottoirs sont rarement débarrassés de déchets de toutes sortes, des déjections des chiens est triste et ne donne pas envie de s'y promener. Seules, les allées du Parc de la Colombière sont entretenues. Tout un chacun a conscience des incivilités mais, ce n'est pas, à mon sens un motif pour limiter l'entretien à sa plus simple expression.</p> <p><b>Rénovation de la statue de Denis MONDINEU, place Jacques Prévert</b>                      La sculpture qui se trouve au centre du Petit Citeaux pourrait être, de temps à autre, débarrassée des mousses qui l'envahissent et passée au karcher pour lui redonner vie.</p> <p>En mars 2017, la ville de Dijon a lancé une grande campagne de propreté urbaine dont le but était de renforcer le degré de prise de conscience et le civisme des habitants. Après de nombreuses actions de prévention et de sensibilisation menées ces dernières années, la municipalité franchit un cap en intégrant à l'opération un volet répression. Les auteurs d'actes d'incivilités, quotidiens et parfois jugés anodins, sont désormais sanctionnés à hauteur de 68€ grâce à une nouvelle disposition législative. Cette disposition concerne notamment les propriétaires de chiens qui ne ramasseraient pas les déjections de leur animal de compagnie. En effet, depuis le 21 septembre 2017, les agents de la brigade verte et de la police municipale verbalisent les auteurs d'incivilités qui sont passibles d'une amende forfaitaire de 68€. Une contravention de troisième classe nouvellement créée par le décret du 25 mars 2015 pour tout déchet jeté dans un lieu public. Les policiers municipaux sont donc habilités à verbaliser sur cette base sans avoir besoin de recourir à un arrêté municipal.</p> <p>Le nettoyage de la sculpture est réalisable pour un montant de <b>15 000€</b>.</p> <p><b>Xavier HALLAY</b> précise que les façades du Petit Citeaux ont été rénovées et le mauvais état de cette statue dénote avec le lieu. De plus, la valorisation de cette statue engendrerait plus de respect des lieux.</p>	9
<p><b>Florent BLEU</b></p> <p>Réponse des services</p>	3	<p><b>Réalisation de potagers en bac (culture en lasagne)</b>                      Réalisation de cultures en lasagne avec des cultures comestibles (plantes sauvages, légumes, arbustes fruitiers). Mettre à disposition des citoyens ces cultures à but ludique (pancartes explicatives par exemple) pour que les citoyens puissent participer et s'éduquer sur l'agriculture urbaine.</p> <p>Ce projet est éligible sous réserve :</p> <p>1- de trouver un site dont la ville de Dijon a la maîtrise foncière et qui soit ensoleillé                      2- de trouver un gestionnaire (association/ structure type MJC ou autre...)</p> <p>Si le site n'est pas propriété de la Ville, il conviendra de conventionner pour que le propriétaire autorise la Ville à utiliser le terrain</p> <p>Par expérience, il faut un minimum de 30 000€ si le site est déjà clos et 40 000 € s'il faut le clore et y apporter de l'eau potable.</p> <p>Pour mémoire, un jardin partagé verra le jour au centre social et culturel Le Tempo, rue Maurice Ravel, courant 2019.</p> <p style="text-align: center;"><b>Coût : 30 000 ou 40 000 €</b></p> <p><b>Sébastien GHYS</b> propose de prendre contact avec <b>Florent BLEU</b>, le porteur de projet, afin de l'associer au projet du jardin commun en cours devant le centre social et culturel Le Tempo.</p>	0
<p><b>Florent BLEU</b></p> <p>Réponse des services</p>	4	<p><b>Installation d'agrès sportif pour le bas du dos</b>                      Le mal de dos est souvent causé par un manque d'activité et une mauvaise musculation de la zone des lombaires. Il serait sans doute intéressant de mettre à disposition des citoyens un moyen de pouvoir muscler cette zone en toute sécurité (banc à lombaire version agrès extérieur). On voit souvent des agrès extérieur permettant de faire des tractions, muscler les jambes etc... Mais pas pour les lombaires/bas du dos.</p> <p>Ce projet est réalisable sous réserve de trouver une aire de jeux à compléter. Si le projet est retenu, le positionnement et le coût seront à préciser. <b>Coût pour des équipements type Fitness: entre 20 000€ et 30 000 € en fonction du nombre d'agrès choisis</b></p> <p><b>Océane CHARRET-GODARD</b> propose d'associer ce projet aux projets 1 et 10.</p> <p><b>Lisette JACQUEMARD</b> souhaiterait que l'aménagement du terrain des Verriers se poursuive. Un parcours sportif permettrait de le rendre encore plus attractif.</p>	

Mon quartier, j'y vis, j'agis.



## BUDGETS PARTICIPATIFS – HIÉRARCHISATION DES PROJETS 2019 – Commission Chevreul-Parc

Nom	N°	Projets / Coût	Priorisation
Marie-France BERTHOLOMEY	5	<p><b>Jeux</b> Est-il possible d'installer une aire avec un panier de basket pour les jeunes dans le parc de la Colombière ?</p> <p><i>Réponse des services</i> Ce projet est réalisable sous réserve de l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France. Si le projet est retenu, le positionnement et le coût seront à préciser, sous réserve de trouver une aire de jeux à compléter.</p> <p style="text-align: center;"><b>Coût d'un panneau de basket simple réalisé sur une dalle béton : 8 300 €</b> <b>Coût d'un panneau de basket double réalisé sur une dalle béton : 8 720 €</b></p>	18
Georges MEZUI NGUEMA	6	<p><b>Énergie verte</b> Le but de ce projet est de réduire la consommation d'énergie, tout en incitant les utilisateurs à faire du sport. Vous êtes en balade dans nos parcs à Dijon, vous voyagez dans l'une des gares de Dijon, vous êtes au Lac-Kir ou dans des jardins partagés, vous vous rendez compte que la batterie de votre portable (tablette, cigarette électronique etc ) est faible, ne désespérez plus. Vous tomberez sur une drôle de table à pédales avec des sièges de scooter appelée « We-bike ». Le We-bike, est comme un vélo d'appartement vissé à une table de séjour, posé au milieu d'un hall de gare, parcs, restaurants, lieux de travail, des jardins partagés ou des lacs (Lac Kir à Dijon). Grâce à ce concept unique, nous auront la chance de recharger nos batteries tout en faisant un exercice physique.</p> <p><i>Réponse des services</i> Techniquement ce projet est réalisable mais la question de la maintenance et des coûts associés sont à prendre à compte car ils ne peuvent être impactés sur le budget participatif (coût de fonctionnement et non d'investissement). Plusieurs modes de production électrique de la borne existent :  <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Soit par raccordement au réseau électrique</li> <li>◦ Soit par moyen mécanique (pédalage)</li> <li>◦ Soit par énergie solaire</li> </ul>                     Les deux dernières solutions sont autonomes et sans risque. Ces bornes sont souvent proposées en location, à l'achat ces bornes coûtent entre 2000 € et 3000 € la borne.</p> <p style="text-align: center;"><b>Coût : 3 000 € la borne</b></p>	3
Philippe PRIVAT	7	<p><b>Rénovation et sauvegarde des bancs en pierre dans le parc de la Colombière</b> Après la rénovation des Cadran Solaire, Temple d'Amour, Voie Romaine, puis la validation en juin 2018 d'une 1ère tranche de rénovation des bancs du Parc (5000€), ce dossier s'inscrit dans la continuité telle que retenue en mars 2018 au sein de la commission de quartier : Poursuivre la Rénovation du Patrimoine Historique du Parc par la rénovation des bancs de pierre. Sans entretien spécifique, plusieurs se délitent. Cette rénovation peut se faire par tranches selon un budget à déterminer. La valorisation des travaux est facile à établir sur la base d'un coût moyen par banc. La validation de l'Architecte des Bâtiments de France sera requise avant les travaux car il s'agit de techniques spécialisées destinées à rénover le banc, en conservant son authenticité. Ce projet s'inscrit dans une logique à long terme de mise en valeur du patrimoine du Parc, labellisé Ecojardin, élément fort pour le développement écologique et touristique de la Ville, donc économique.</p> <p><i>Réponse des services</i> Le coût alloué à la réalisation de la deuxième tranche de ce projet est à déterminer. <b>Coût : à déterminer en commission de quartier</b></p> <p>Philippe PRIVAT rappelle qu'il s'agit de la suite logique du projet de budget participatif 2018. Certains bancs pourront être nettoyés, rénovés en cohérence avec la valorisation historique globale du patrimoine du parc de la Colombière.</p>	15

Mon quartier, j'y vis, j'agis.

## BUDGETS PARTICIPATIFS – HIÉRARCHISATION DES PROJETS 2019 – Commission Chevreul-Parc

Nom	N°	Projets / Coût	Priorisation
<p><b>Nadine LANA O</b></p> <p style="color: red;">Réponse des services</p>	8	<p><b>Place Roger Salengro</b>                      Le projet d'aménagement de cette place (incontournable pour les véhicules, fréquentée par des piétons) bordée de nombreux immeubles et, sur laquelle, les habitants ont une vue directe a déjà été déposé plusieurs fois mais est resté sans suite.                      Cette place est loin d'être avenante avec ses poubelles, ses détritux, ses arbustes miteux, son arbre émacié et ses voitures.                      Des plantations, une œuvre... permettraient de la rendre plus agréable.                      La rénovation de la place d'un point de vue aménagement général (voirie, terres pleins...) dépasse le budget annuel de la commission de quartier.                      Pour les massifs floraux, l'extension du fleurissement, très coûteux en entretien, n'est pas souhaité.                      En revanche, la rénovation des massifs arbustifs devant la mairie de quartier et côté gauche de la Place en allant vers Longvic est envisageable – 5 000 € par zone                      Le budget sera à définir si le projet est retenu.</p> <p style="text-align: center; color: red;"><b>Coût : 5 000 € par zone</b></p> <p><b>Nadine LANA O</b> rappelle qu'elle a déjà proposé ce projet plusieurs fois. La ville de Dijon devait le prendre en charge mais, à ce jour, rien n'a été fait. Elle est déçue de la proposition des services.  <b>Une habitante</b> souligne que le bâtiment qui occupe cette place n'est pas esthétique mais qu'il ne peut pas être déplacé.                      Eu égard aux constructions qui vont voir le jour Boulevard de Chicago, <b>François CHASSAIN</b> rappelle que cette place va rapidement être saturée et méritera d'être totalement repensée.  <b>Océane CHARRET-GODARD</b> souligne que la municipalité a réalisé de nombreux projets d'engvergure. Effectivement, cette place mérite une vraie réflexion car il s'agit d'une porte d'entrée importante dans Dijon.  <b>Brigitte BARROUILLET</b> rappelle que les projets de budgets participatifs ne doivent pas engendrer de frais de fonctionnement. Or, la végétation demande de l'entretien. De la même manière, et selon elle, le nettoyage d'une statue devrait être pris en charge par la municipalité.</p>	0
<p><b>Michel DAUVERGNE</b></p> <p style="color: red;">Réponse des services</p>	9	<p><b>Restauration de la publicité Schneider rue Magenta</b>                      Cette vieille publicité sur un mur à l'entrée de la rue Magenta, pourrait être, après restauration, un élément décoratif intéressant. Le Consortium possède une expérience de ce type sur des publicités le long de la nationale 7 et pourrait aider à la réalisation.                      Ce projet est réalisable sous réserve de l'accord des parties concernées (propriété privée, copropriété...)</p> <p style="text-align: center; color: red;"><b>Coût : 15 000 €</b></p> <p><b>Michel DAUVERGNE</b> rappelle que, sur l'un des murs du « rond point » EDF (carrefour rue de Longvic/rue Magenta), il existe une publicité qui mériterait d'être restaurée, ce qui ferait écho aux trois fresques d'art contemporain du quartier. De plus, selon lui, ce rond-point mériterait d'être renommé.                      Selon <b>François CHASSAIN</b>, ce rond-point pourrait s'appeler : « <b>Roger GUILLEMIN</b>, médecin dijonnais, prix Nobel de médecine en 1977 ».</p>	6
<p><b>Lisette JACQUEMARD</b>                      Association                      « J'aime mon quartier »</p> <p style="color: red;">Réponse des services</p>	10	<p><b>Nouvelle tranche d'aménagement du terrain des Verriers</b>                      Installer des terrains de pétanque et des bancs pour créer un lieu convivial inter générationnel et continuer le projet déjà réalisé.                      Le terrain de pétanque et les bancs ont déjà installés dans le cadre d'un projet de budget participatif précédent. En revanche, il est possible de réfléchir, en groupe de travail, à l'aménagement d'une surface supplémentaire. <b>Coût : 15 000 €</b>                      Projet associé aux projets numéro 1 et 4</p>	29
<p><b>Sylvain TRICHARD-COMPAROT</b></p> <p style="color: red;">Réponse des services</p>	11	<p><b>Projet de fresque murale type art contemporain – 2 ième année</b>                      Présenté comme un projet "fil rouge" pour le quartier durant la mandature de la commission de quartier, l'idée est de faire bénéficier l'ensemble du quartier de ce type d'œuvre. Il s'agit donc de créer une peinture murale ou sur route de type art contemporain chaque année sur le pignon/mur d'un bâtiment ou rue situé dans le quartier (lieu à déterminer), visible des automobilistes et passants. Elle s'inscrit dans le cadre de la réalisation d'un ensemble de peintures murales type art contemporain dans le quartier (entrée supermarché Casino rue d'Auxonne, pignon du cinéma Eldorado, pignon de mur en face du consortium et celui lancé en 2018...), afin de donner une identité culturelle dans le quartier Chevreul Parc. Un cahier des charges devra être réalisé, un appel à candidature pour le support (mur/pignon/rue) du quartier, puis un appel à candidature pour l'artiste devra être réalisé.                      Ce projet fait suite au budget participatif retenu en 2018 et s'inscrit dans la suite logique du parcours culturel prévu par les membres de la commission de quartier Chevreul-Parc.</p> <p style="text-align: center; color: red;"><b>Coût : 10 000 €</b></p>	6

Mon quartier, j'y vis, j'agis.

## BUDGETS PARTICIPATIFS – HIÉRARCHISATION DES PROJETS 2019 – Commission Chevreul-Parc

Nom	N°	Projets / Coût	Priorisation
<p>Centre social et culturel Le Tempo</p> <p>Réponse des services</p>	12	<p><b>Jardin commun – Cabane en bois avec récupérateurs d'eau pour ranger les outils</b></p> <p>Grâce à la participation financière de la commission de quartier Chevreul Parc, le centre social et culturel Le Tempo va mettre en place un "jardin commun" dans son parc. Il vise à réunir autour de l'activité jardinage, les habitants, jeunes et adultes, du quartier. Les enfants de l'école La Colombière, du multi-accueil Le Tempo, de l'ASLH La Colombière et de la Classe Ulis ainsi que les adultes, inscrits à l'atelier Jardin du centre social, partagerons en toute convivialité, leurs savoirs et connaissances sur la plantation, de la culture et de la récolte de fruits et de légumes.</p> <p>Le centre social et culturel Le Tempo sollicite, de nouveau, la Ville de Dijon et la commission de quartier Chevreul-Parc, pour le financement d'un abris de jardin et de récupérateurs d'eau. Les locaux du centre n'étant pas adaptés pour stocker les différents outils de jardinage.</p> <p><b>Cette cabane est nécessaire au bon fonctionnement du jardin en commun du centre social et culturel Le Tempo. Equipés de récupérateurs d'eau, elle présente un intérêt certain.</b></p> <p><b>Son coût est estimé à 5 420 € TTC – elle sera posée sur une dalle béton.</b></p> <p>Sébastien GHYS rappelle qu'il n'y a aucun bâtiment à proximité pour stocker le matériel ce qui risque d'être rapidement handicapant pour les jardiniers.</p> <p>Océane CHARRET-GODARD rappelle les nombreux partenaires de ce jardin : la résidence ADOMA, les écoles, la classe ULIS, les habitants...</p>	26
<p>Odette GRANGE</p> <p>Réponse des services</p>	13	<p><b>Mobilier urbain (bancs, fauteuils) rue de Longvic</b></p> <p>Le trottoir face à ENEDIS est très large et permettrait d'implanter des assises sans problème. La rue de Longvic, même en sens unique, est très empruntée par les seniors aux beaux jours. Ils ne peuvent pas se reposer sauf en s'appuyant sur des murets. Cette rue ne bénéficie ni de bus ni de navette pas même de vélos...</p> <p>Sous réserve de l'étude de faisabilité par les services, ce projet est réalisable.</p> <p><b>590 € TTC fourniture et pose sur trottoir enrobé – 650 € TTC fourniture et pose sur trottoir en sablé</b></p> <p>Odette GRANGE rappelle que circuler rue de Longvic est compliqué. Pour autant il n'existe aucun moyens de transports adaptés : pas de pistes cyclables ni de stations vélos et pas de bus. Il y a bien des bancs dans les allées du parc mais encore faut-il pouvoir s'y rendre depuis la rue de Longvic. En effet, les chemins entre ces deux voies sont rares. A la résidence La Clairière, il existe un passage mais le panneau qui se trouvait sur le portillon « passage ouvert 24h/24h » a disparu. La Clairière risque de fermer et de sécuriser ce passage. De plus, la ville de Dijon étant propriétaire de la villa GUYNEMER, elle souhaite savoir s'il serait possible de demander à la ville de laisser un passage en bordure du mur de clôture de façon à faire un passage piéton public « officiel » sans avoir à passer dans une copropriété.</p> <p>Michel DAUVERGNE président de l'association du Faubourg Saint Pierre, connaît bien ces difficultés liées à ces voies de passage. Il explique qu'il en reste 3, toutes privées. Concernant la Clairière, il existe une servitude qui est très ancienne. Son association œuvre pour que le panneau soit remis. La municipalité est alertée sur ce point et veille également à cela. Un courrier a d'ailleurs été envoyé au Syndic de copropriété. Concernant la promotion immobilière la villa GUYNEMER, il a demandé à la mairie de préempter un passage de 2,50 mètres de large. Ces passages sont très anciens et importants tant pour les habitants des allées du parc qui souhaitent se rendre dans les commerces de la rue de Longvic que pour ceux de la rue de Longvic qui souhaitent accéder aux allées du Parc car, effectivement, il n'existe aucun moyen de transport qui le permet.</p> <p>Océane CHARRET-GODARD ajoute que des passages piétons seront créés rue de Longvic.</p> <p>En effet, Michel DAUVERGNE explique qu'il a reçu la confirmation de Dominique MARTIN-GENDRE, adjointe au maire, déléguée à l'équipement, aux travaux urbains, à la circulation et à la politique de l'âge, de la création de deux passages protégés pour piétons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un à l'entrée de la rue Coupée de Longvic. La circulation de cet arc de cercle sera, dans le même temps, entièrement revue pour un coût raisonnable. Ce projet est vraiment satisfaisant.</li> <li>- un qui sera positionné un peu plus bas que la rue Marguerite Thibert vers la Pharmacie.</li> </ul> <p>Une membre du public précise que deux passages piétons, de part et d'autre de la rue Claude Attiret, avenue Greuze, sont totalement effacés.</p> <p>Au débouché du Casino, à hauteur du 14bis, malgré une interdiction de stationner, des véhicules se garent. Un résident de la rue Marguerite Thibert explique que cela oblige les automobilistes venant de la place Wilson à faire un crochet et à se déporter vers la gauche. Les personnes qui sortent de la résidence n'ont alors aucune visibilité. Il souhaiterait qu'une bande jaune sur le trottoir vienne renforcer le panneau « interdiction de stationner ».</p> <p>Cette demande sera transmise au service concerné.</p>	9

Mon quartier, j'y vis, j'agis.

**BUDGETS PARTICIPATIFS – HIÉRARCHISATION DES PROJETS 2019 – Commission Chevreul–Parc**

Nom	N°	Projets / Coût	Priorisation
<p><b>Paul-Louis GAUDIER</b></p> <p>Réponse des services</p>	14	<p><b>Nettoyage de la statue Junon dans le parc de la Colombière</b></p> <p>Je suis la JUNON du Parc de la Colombière. A l'entrée du Parc, j'accueille les centaines de visiteurs qui, chaque jour, fréquentent ces lieux. Depuis des années, mes atours, blancs à l'origine, sont d'une saleté repoussante, indigne de moi et surtout de ce haut lieu dijonnais. Le noir et le vert se sont installés sur ma tunique et ne m'ont pas épargnée. J'ai besoin d'un nettoyage et les Oies du Capitole sensées protéger mon sanctuaire, comme elles le firent en 390 avant JC, commencent à s'agiter pour appeler au secours. D'autres personnages statufiés attendent, eux aussi, un toilettage. Mais, en toute humilité, je revendique une priorité, étant donnée la position stratégique que j'occupe au Parc. Je suis la vitrine de la Ville, tant pour les nombreux visiteurs du Parc que pour les grandes manifestations... qui s'y déroulent régulièrement. Je sollicite de la Commission de Quartier, une aide financière pour rendre possible mon toilettage.</p> <p>La statuaire des parcs et jardins de Dijon a fait l'objet d'une étude-diagnostic en 2016–2017, incluant un rapport sur l'état de conservation des œuvres, des préconisations de restauration et des éléments de chiffrage. La statue de Junon est un moulage en résine d'un original conservé au musée des Beaux-Arts. Le rapport concernant cette sculpture fait mention d'une pollution de surface (lichens, mousses, etc.) due à l'environnement de la statue, de quelques altérations mais l'état structurel demeure correct. C'est pourquoi les prévisions de restauration se sont pour le moment concentrées sur des œuvres dont l'état était plus préoccupant. Ce moulage en résine date de 2003. Effectivement, ce nettoyage ne figure pas dans la liste prioritaire du budget restauration mais peut –être envisagé pour un coût de 10 000 €.</p> <p><b>Coût : 10 000 €</b></p> <p><b>Philippe PRIVAT</b> rappelle qu'en entrant dans le parc de la Colombière, et surtout depuis que le marronnier, juste derrière, a été abattu, on ne voit que cette statue. Auparavant, on pouvait penser que celle-ci était sale à cause des débris du marronnier mais rien n'a changé depuis l'abattage de ce dernier.</p> <p>Les membres estiment que la somme allouée à ce projet est trop élevée. Si le projet est retenu, la somme sera ajustée.</p>	12
<p><b>Olivia CERSOT</b></p> <p>Réponse des services</p>	15	<p><b>Ramassage en vélo-bus</b></p> <p>Cette idée n'est pas de moi mais j'ai vu qu'une commune en Normandie avait mis en place des « vélo-bus ». Le principe : les enfants partent à l'école dans un maxi vélo piloté par un adulte aidé par les enfants qui pédalent également. C'est ludique, c'est bon pour la santé (dépende physique), c'est fédérateur (l'effort du groupe qui fait avancer le vélo) et c'est bon pour la planète ! Cette idée est géniale. Plus d'information sur le S'Cool'Bus sur le site de France Inter par exemple.</p> <p>Votre projet présente un intérêt réel car il s'agit d'un mode de transport économique et écologique permettant aux enfants de pratiquer une activité physique dans la convivialité. Des expériences similaires existent en France (en Charentes, en Gironde, dans le Limousin...).</p> <p>Néanmoins, pour que ce projet fonctionne, il doit être étudié en lien avec la Direction Enfance Éducation de la Ville de Dijon afin de garantir sa réussite. De plus, il conviendrait qu'une association de parents d'élèves se positionne pour que le projet puisse vivre.</p> <p>Divia a lancé un partenariat avec une application qui s'appelle CMABULLE. Il s'agit d'un réseau social qui permet aux parents d'élèves de se fédérer pour organiser le transport des enfants (vers les écoles comme vers les activités extra scolaires). Il est préférable que l'initiative se prenne au niveau des directeurs d'écoles ou des associations de parents d'élèves. contact : cmabulle@divia.fr</p>	

*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*

BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS INTER-QUARTIERS			
Nom	N°	Projets / Coût	Priorisation
Marlène JACQUIER	1	<p><b>Composteur pour chaque résidence dijonnaise</b> Pourquoi ne pas mettre en place pour chaque copropriété un composteur ce qui permettrait de recycler les déchets « verts » qui pourraient ensuite être utilisés dans les espaces verts des copropriétés ou dans les espaces verts dijonnais ?</p> <p>Un site de compostage de quartier pourrait répondre à cette demande mais cela nécessite plusieurs conditions pour que le projet soit viable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir environ 10 m² d'espaces verts pour installer la placette de compostage</li> <li>- Une structure en support du projet (association, centre social...) avec a minima 2 personnes formées guide-composteurs (ils sont présents pour faire perdurer la dynamique : transferts, récupération du compost...)</li> <li>- Avoir de 2 à 6 habitants qui seront formés référents de site (ils sont présents pour informer les autres habitants)</li> <li>- Et un approvisionnement en broyat de branches par les services techniques de la ville de Dijon.</li> </ul> <p>Pour information, plusieurs placettes de compostage existent déjà dans presque chaque quartier de la ville de Dijon. Pour plus d'informations : <a href="https://www.trionsnosdechets-dijon">https://www.trionsnosdechets-dijon</a></p> <p style="text-align: center;"><b>Coût : 1 500 €</b></p>	<b>0</b>
Georges MEZUI NGUEMA	2	<p><b>Énergie verte</b> Le but de ce projet est de réduire la consommation d'énergie, tout en incitant les utilisateurs à faire du sport. Vous êtes en balade dans nos parcs à Dijon, vous voyagez dans l'une des gares de Dijon, vous êtes au Lac-Kir ou dans des jardins partagés, vous vous rendez compte que la batterie de votre portable (tablette, cigarette électronique etc ) est faible, ne désespérez plus. Vous tomberez sur une drôle de table à pédales avec des sièges de scooter appelée « We-bike ». Le We-bike, est comme un vélo d'appartement vissé à une table de séjour, posé au milieu d'un hall de gare, parcs, restaurants, lieux de travail, des jardins partagés ou des lacs (Lac Kir à Dijon). Grâce à ce concept unique, nous auront la chance de recharger nos batteries tout en faisant un exercice physique.</p> <p>Techniquement ce projet est réalisable mais la question de la maintenance et des coûts associés sont à prendre à compte car ils ne peuvent être impactés sur le budget participatif (coût de fonctionnement et non d'investissement).</p> <p>Plusieurs modes de production électrique de la borne existent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Soit par raccordement au réseau électrique</li> <li>o Soit par moyen mécanique (pédalage)</li> <li>o Soit par énergie solaire</li> </ul> <p>Les deux dernières solutions sont autonomes et sans risque.</p> <p>Ces bornes sont souvent proposées en location, à l'achat ces bornes coûtent entre 2000 € et 3000 € la borne.</p> <p style="text-align: center;"><b>Coût : 3 000 € la borne</b></p>	<b>3</b>
Olivier BERTAT	3	<p><b>Installation d'une table en bois adaptée aux personnes à mobilité réduite</b> Par exemple au parc de l'Arquebuse, ou dans chaque parc pouvant accueillir de telles tables</p> <p style="text-align: center;"><b>Coût : 1200 €</b></p> <p>Cette table pourrait être installée dans le quartier Chevreur-Parc dans le parc de la Colombière par exemple.</p>	<b>19</b>
Elise BOSSET	4	<p><b>Fresque d'art contemporain derrière la Maison des Associations</b> <b>Elise BOSSET</b> présente l'objectif de ce projet est la réalisation d'une fresque de type art contemporain pour embellir le mur qui se trouve à l'arrière de la Maison des Associations et apporter un peu de couleur et de gaieté aux habitant.e.s du quartiers ainsi qu'aux associations hébergées. Idéalement, la fresque serait réalisée par une artiste locale de façon participative avec les usagers du quartier. Le mur mesure plusieurs dizaines de mètres de long et environ 2m50 au plus haut.</p> <p>Ce projet est réalisable sous réserve des validations techniques des services concernés.</p> <p style="text-align: center;"><b>Coût : 15 000 €</b></p>	<b>3</b>

*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*

BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS INTER-QUARTIERS			
Nom	N°	Projets / Coût	Priorisation
Sabrina MAROC	5	<p><b>Le premier frigos solidaire de Dijon!</b>  <b>Une membre</b> explique qu'il ne s'agit pas d'une association mais d'un groupe de 200 membres qui soutiennent ce projet dont le concept est simple : un frigo en libre-service chez un commerçant mais en extérieur, à la portée de tous et où chacun peut déposer ou prendre de la nourriture gratuitement et quand il le souhaite.  <b>Objectif: limiter le gaspillage alimentaire, contribuer à la solidarité locale, créer du lien social.</b>  Suite aux budgets participatifs de 2018 nous avons:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- créé le groupe des Frigos Solidaires Dijon qui fédère + de 200 personnes</li> <li>- rencontré plus d'une vingtaine d'hôtes potentiels</li> <li>- organisé des temps d'échange public pour présenter notre démarche</li> <li>- lancé d'une campagne d'affichage dans Dijon pour trouver un hôte</li> <li>- échangé avec des associations, des élus, des bénéficiaires pour recueillir leurs retours</li> <li>- répondu aux questions des médias : Bien Public, Dijon Magazine, Dijon l'Hebdo...</li> </ul> <p>En un an 25 frigos solidaires qui ont pris place dans la vie quotidienne de 20 villes françaises. Alors à notre tour de concrétiser notre engagement social et environnemental !</p> <p><b>Ce projet est réalisable sous réserve de trouver un/une structure porteuse (restaurant, magasin..) qui permettra de le faire vivre et de l'alimenter.</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Coût : 1 300 €</b></p> <p><b>Une habitante</b> demande si le centre social et culturel Le Tempo serait intéressé pour accueillir ce frigo ?  <b>Sébastien GHYS</b>, directeur du CSC Le Tempo, rappelle qu'une boîte à dons sera prochainement installée dans le centre social. Ce projet de frigo solidaire correspond tout à fait à cette dynamique. Il propose d'organiser un temps d'échange avec les membres de ce groupe afin de voir ce qu'il est possible de faire.  <b>Elise BOSSET</b> rappelle les deux « contraintes » : sortir et rentrer le frigo et contrôler les températures pour vérifier que le frigo fonctionne bien.  Que se passe t-il en cas de mauvais temps pour le frigo qui est installé à l'extérieur demande <b>Joslane FASSIN</b> ? De plus, étant donné qu'il s'agit de denrées périssables, <b>un membre</b> se demande qui prend la responsabilité civile de l'utilisation de ce frigo ?  <b>La représentante des frigos solidaires</b> explique que le frigo est dans un caisson construit par les frigos solidaires basés à Paris. Il est adapté à un usage extérieur. Concernant, l'utilisation du frigo : une charte régit les produits que l'on peut déposer ou pas. Les plats cuisinés chez un particulier ne sont pas acceptés en raison de la traçabilité des produits. La viande et le poisson non plus afin de ne pas briser la chaîne du froid. Il s'agit plus de légumes, de produits secs.  En outre, la personne qui prend un produit est responsable de la consommation de celui-ci. A noter qu'en un peu plus d'un an, 25 frigos ont déjà été installés dans 20 villes de France et les frigos solidaires ne déplorent aucun problème particulier. De plus, l'association est en lien avec la Direction Départementale de la Protection des Personnes concernant le sujet lié au sanitaire : il est juridiquement difficile de faire porter la responsabilité à l'hôte car il est impossible de prouver que l'intoxication est liée à un produit ou à un autre. Enfin, l'association les frigos solidaires se porte responsable en cas de problème</p>	<b>11</b>
Réponse des services			

*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*

Porteur de projet	Numéro	Titre du projet	Coût	Voix	Cumul
Lisette JACQUEMARD	10	Nouvelle tranche d'aménagement du terrain des Verriers + agrès sportifs	15000	29	15000
CSC – Le Tempo	12	Jardin commun – Cabane en bois avec récupérateurs d'eau pour ranger les outils	5420	26	5420
Olivier BERTAT	17	Installation d'une table en bois adaptée aux personnes à mobilité réduite	1200	19	1200
Marie-France BERTHOLOMEY	5	Jeux pour Verriers	8300 ou 8720	18	8700
Philippe PRIVAT	7	Rénovation et sauvegarde des bancs en pierre dans le parc de la Colombière	5000	15	5000
Paul-Louis GAUDIER	14	Nettoyage de la statue Junon dans le parc de la Colombière	10000	12	4680
Sabrina MAROC	19	Le premier frigo solidaire de Dijon	1300	11	
Suzanne MONNOT Josiane FASSIN Xavier HALLAY	2	Rénovation de la statue de Denis MONDINIEU place Jacques Prévert	15000	9	
Odette GRANGE	13	Mobilier urbain (bancs, fauteuils) rue de Longvic	590 ou 650	9	
Michel DAUVERGNE	9	Restauration de la publicité Schneider rue Magenta	15000	6	
Sylvain TRICHARD- COMPAROT	11	Projet de fresque murale type art contemporain – 2ième année	10000	6	
Georges MEZUI NGUEMA + Projet interquartier	6	Energie verte	3000	3	
Elise BOSSET	18	Fresque d'art contemporain derrière la Maison des Association	15000	3	
Mathilde EYRAUD	1	Street Workout dans les allées du parc	15000	0	
Florent BLEU	3	Réalisation de potagers en bac (culture en lasagne)	30 ou 40000	0	
Florent BLEU	4 + 10	Installation d'agrès sportif pour le bas du dos	20 ou 30000	0	
Nadine LANAQ	8	Place Roger Salengro	5000	0	
Olivia CERSOT	15	Ramassage en vélo bus		0	
Marlène JACQUIER	16	Composteur pour chaque résidence dijonnaise	1500	0	
TOTAL			117420	166	40000

\* **Océane CHARRET-GODARD** propose de regrouper les projets 1, 4 et 10.

Les membres approuvent l'idée de continuer l'aménagement du terrain des Verriers avec des agrès sportifs pour une somme de 15 000 €.

**Elodie CHATAGNIER** propose de voter [les paniers de baskets pour le terrain des Verriers et non pour le parc de la Colombière](#). En effet, non seulement celui-ci est un lieu de promenade mais cela permettra aussi de le désengorger. Les membres approuvent cette proposition.

\* 5000 € sont attribués à la rénovation des bancs situés dans le parc de la Colombière.

\* 4 680 € sont attribués au nettoyage de la statue Junon.

Alors que des membres pensent qu'il est possible de nettoyer la statue Junon pour 4 680 € un membre rappelle le coût approximatif de ce nettoyage et remet en cause le vote de ce projet. L'ensemble des membres s'accorde à dire que les votes sont terminés et qu'il convient d'en rester là.

**Océane CHARRET-GODARD** rappelle que si le budget accordé pour le nettoyage de la statue Junon ne suffit pas, il sera toujours possible d'en reparler et de voir ensemble ce qu'il est possible de faire avec ce budget.

*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*

## BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS DÉJÀ PREVU- Commission Chevreur-Parc

Noms	N°	Projets
Chantal BROCARD	1	<p><b>Embellir par le fleurissement</b>                      Une nouvelle fois, je propose d'embellir la zone aménagée impasse du petit Bernard: une aire de jeux, un terrain de boules, une piste avec bosses pour enfants font le bonheur des habitants du quartier qui le fréquentent régulièrement, mais aucune végétation fleurie n'a été implantée, ce qui rend cet endroit bien triste ! quelques arbustes à fleurs pourraient égayer ce lieu sans engager de frais conséquents ni d'entretien régulier.</p> <p style="color: red;">Afin d'embellir cet espace, le service des espaces verts plantera, cet hiver, quelques arbustes à fleurs.                      De plus, le programme "j'adopte un pied d'arbre, un pied de mur" (<a href="https://teleservices.dijon.fr/mature/actualites/Pages/J-adopte-un-pied-d-arbre---un-pied-de-mur.aspx">https://teleservices.dijon.fr/mature/actualites/Pages/J-adopte-un-pied-d-arbre---un-pied-de-mur.aspx</a>) permet la plantation et l'entretien par les habitants de petites zones à végétaliser. Le Jardin des sciences peut accompagner un groupe d'habitants motivés pour végétaliser de manière collective une rue.</p>
Réponse des services		
Colette GAUTHIER	2	<p><b>Coin toutous</b>                      Installer un petit enclos pour chiens dans le square Roupnel.                      Ce square sert essentiellement de "crottoir " aux chiens du quartier et de bien plus loin encore.                      Il a des déjections partout et même aux abords du compostage et cela est très désagréable...</p> <p style="color: red;">Pour votre information, l'association Engrainage qui gère la placette de compostage installée à cet endroit a déposé un budget participatif en 2018 afin de préserver cette placette des déjections canines. Celle-ci devrait être clôturée prochainement. Concernant les déjections canines, un canibox est implanté juste devant le square Gaston Roupnel.</p>
Réponse des services		

## BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS HORS CADRE/HORS ENVELOPPE- Commission Chevreur-Parc

Noms	N°	Projets
Raphaël DE LA BROSSE	1	<p><b>Améliorer les trottoirs</b>                      Il serait souhaitable de goudronner les trottoirs qui sont en gravillons.</p> <p style="color: red;">A Dijon, le revêtement normal des trottoirs est le sable.                      Cependant, le règlement de voirie de la Ville de Dijon qui régit toutes les interventions sur les voies publiques prévoit qu'il peut être remplacé, à la demande du ou des propriétaires riverains par de l'asphalte ou de l'enrobé, moyennant leur participation à hauteur de 50% du coût des travaux. Il s'agit d'une disposition ancienne à laquelle la Ville a apporté une adaptation en 2003 en autorisant le revêtement en enrobé, matériau moins cher que l'asphalte utilisé exclusivement jusqu'alors.</p>
Réponse des services		
Mathilde EYRAUD	2	<p><b>Aire de jeux éco conçue</b>                      Créer une petite aire de jeux sur la place Wilson qui soit éco conçue et discrète pour s'intégrer dans le paysage urbain. Cette place est magnifique mais elle manque de vie et de jeunesse.</p> <p style="color: red;">La place Wilson est un espace protégé soumis aux contraintes du secteur sauvegardé.                      - les routes qui l'entourent sont un élément de dangerosité non négligeable                      - Le jet d'eau au milieu et le kiosque laissent peu de place pour une telle structure                      - L'accord de l'Architecte des Bâtiments de France est nécessaire eu égard au kiosque</p>
Réponse des services		
Germain RICHEBOIS	3	<p><b>Soutien aux commerces de la rue d'Auxonne, sécurité de ses habitants</b>                      Création de RALENTISSEURS (1 au niveau du cinéma Eldorado sur la rue d'Auxonne et 1 dans la rue Coupée de Longvic) avec signalétique VOUS RENTREZ EN ZONE 30.</p> <p>Peu cher, cela permettra de faire ralentir la circulation (vitesse trop excessive) et de permettre aux automobilistes de voir mieux et de s'arrêter pour consommer chez les commerçants. Il faut vraiment faire quelque chose pour cette rue commerçante et ses habitants.</p> <p style="color: red;">Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs, il sera transmis au service concerné.                      La présence de coussins berlinois génère des nuisances sonores importantes. Aussi, ce type d'aménagement n'est pas habituellement utilisé à proximité d'habitation.</p>
Réponse des services		
Martine GUYOTTE	4	<p><b>Propreté vers les bacs à verre</b>                      Serait-il possible d'installer une poubelle près de chaque bac à verre afin que les gens jettent leurs bouchons ou capsules plutôt que de les jeter par terre ! (Ceci pour tous les quartiers).</p> <p style="color: red;">Ce projet n'entre pas dans le cadre des projets de budgets participatifs mais cette remarque sera transmise au service concerné.</p>
Réponse des services		
Corinne MASSON	5	<p><b>Parking</b>                      Je réside depuis 9 ans rue Daubenton à proximité des lycées Le Castel et Saint-Joseph. Tous les jours, environ 250 à 300 voitures viennent se garer entre les 2 lycées. Les gens se garent mal, n'importe comment, et la situation devient invivable. Il serait souhaitable d'avoir un parking goudronné, avec marquage au sol pour discipliner les gens et afin d'en finir aussi avec les trous au sol.</p> <p style="color: red;">Ce projet ne rentre pas dans le cadre des projets de budgets participatifs mais votre demande sera transmise au service concerné.</p>
Réponse des services		

Mon quartier, j'y vis, j'agis.



## BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS HORS CADRE/HORS ENVELOPPE– Commission Chevreul-Parc

<p><b>Karine MICHAUD</b></p> <p style="color: red; font-weight: bold;">Réponse des services</p>	<p><b>6</b></p>	<p><b>Marcher sans crainte I</b>                  De nombreuses rues de mon quartier sont envahies par les crottes de chien. De nombreux résidents ont accroché des informations s'adressant aux maîtres peu scrupuleux. Mais cela ne suffit pas ! Quand je vais chercher mon pain, rue Fleutelot , j'emprunte la rue Neuve bergère ... Un vrai parcours pour éviter les crottes de chien ! Mon idée serait d'informer, par affiches, les maîtres des peines encourues et de mettre en poste une personnes habilitée à verbaliser.                  En mars 2017, la ville de Dijon a lancé une grande campagne de propreté urbaine dont le but était de renforcer le degré de prise de conscience et le civisme des habitants. Après de nombreuses actions de prévention et de sensibilisation menées ces dernières années, la municipalité franchit un cap en intégrant à l'opération un volet répression. Les auteurs d'actes d'incivilités, quotidiens et parfois jugés anodins, sont désormais sanctionnés à hauteur de 68€ grâce à une nouvelle disposition législative. Cette disposition concerne notamment les propriétaires de chiens qui ne ramasseraient pas les déjections de leur animal de compagnie. En effet, depuis le 21 septembre 2017, les agents de la brigade verte et de la police municipale verbalisent les auteurs d'incivilités qui sont passibles d'une amende forfaitaire de 68€. Une contravention de troisième classe nouvellement créée par le décret du 25 mars 2015 pour tout déchet jeté dans un lieu public. Les policiers municipaux sont donc habilités à verbaliser sur cette base sans avoir besoin de recourir à un arrêté municipal.</p>
<p><b>Nadine LANA O</b></p> <p style="color: red; font-weight: bold;">Réponse des services</p>	<p><b>7</b></p>	<p><b>Place Wilson</b>                  Proposition de repeindre les bancs car ils sont abîmés.                  Votre proposition ne rentre pas dans le cadre des projets de budgets participatifs mais elle sera transmise au service concerné.</p>
<p><b>Association du Faubourg Saint-Pierre</b></p> <p style="color: red; font-weight: bold;">Réponse des services</p>	<p><b>8</b></p>	<p><b>Remplacement des platanes par une espèce de moindre développement entre le 30 et le 64 de la rue de Longvic</b>                  Ces arbres sont de trop gros développement et obscurcissent les habitations qui sont vers les trottoirs. Cela impose de les élaguer, ce qui est illogique et coûteux. L'abondance de leurs feuilles est par ailleurs une nuisance à l'automne. Leur remplacement par des arbustes (Charmes ?) serait bienvenu.                  Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs.</p>

## BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS INTER-QUARTIERS –Déjà prévu

Nom	N°	Projets
<p><b>Jules MARTIN</b></p> <p style="color: red; font-weight: bold;">Réponse des services</p>	<p><b>1</b></p>	<p><b>Dijon zéro déchets</b>                  La ville de San Francisco aux Etats-Unis a fait le pari du zéro déchets. Si une ville américaine peut le faire, la future capitale européenne de l'écologie doit en être capable. Le reportage ci-dessous explique comment y arriver.                  Reportage ici : <a href="https://www.youtube.com/watch?v=OgC30p02rh4">https://www.youtube.com/watch?v=OgC30p02rh4</a>                  Pour votre information, Dijon Métropole ne propose pas de défi sur le zéro déchet avec un accompagnement à la mise en place d'actions. En revanche, elle propose différents ateliers pour mettre en pratique :                  - Des ateliers upcycling avec la Recyclade : 10 ateliers                  - Une gratifieria en juin                  - Un village de la réparation en lien avec la grande braderie organisée par Shop in Dijon                  - Des initiations au compostage 2 fois par an avec l'association Arborescence                  - Des ateliers pour apprendre à fabriquer ses produits cosmétiques et produits d'entretien au naturel                  - Un marché de Noël du réemploi...                  Pour plus d'informations, le service concerné de Dijon Métropole se tient à votre entière disposition au 03 80 76 39 69.</p>
<p><b>Sylvie ZINGUERLET</b></p> <p style="color: red; font-weight: bold;">Réponse des services</p>	<p><b>2</b></p>	<p><b>Protéger les oiseaux</b>                  La population des oiseaux est en constante diminution : - 30% en 20 ans. Tout comme les abeilles, les oiseaux doivent être protégés. Je propose l'installation de nichoirs dans les endroits propices : dans nos parcs, nos squares, nos allées. Les nichoirs doivent être hors de portée des chats, grands prédateurs des oiseaux en ville. Dans chaque école, EHPAD il pourrait y avoir un arbre avec un nichoir et un écolier, un senior pourrait y déposer de la nourriture, de l'eau. Ce n'est qu'une action modeste pour protéger les oiseaux mais cela peut-être une action "lanceur d'alerte " qui pourra déclencher d'autres actions.                  Plusieurs projets de construction de nichoirs existent dans l'agglomération dijonnaise. Il convient de se rapprocher de Latitude 21 ou bien de l'association LPO qui proposent des ateliers pour la construction de nichoirs.</p>

Mon quartier, j'y vis, j'agis.

## BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS INTER-QUARTIERS – Hors dispositifs

Nom	N°	Projets
Nicolas <b>ORANGE</b>  Réponse des services	1	<b>Revenir à la gratuité des stationnements</b> Nous n'avons jamais été concerté pour le stationnement payant dans notre quartier. J'habite rue Fevret, il n'y a toujours pas assez de place pour stationner, je ne vois aucune raison de racketter les habitants de 10 € chaque mois. <i>Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs mais il sera transmis au service concerné.</i>
Christine <b>MICHAUD</b>  Réponse des services	2	<b>Priorité aux vélos et piétons</b> Boulevards des Allobroges, Pascal Pompon, faire du vélo est dangereux, les trottoirs sont en mauvais état : faire 2 voies de circulation pour voitures, 2 pour vélo, refaire trottoirs circulation limitée 30 Km h, ralentisseurs, radars pas suffisants, trop grande vitesse des voitures et pire des motos, les voitures ne doivent être que tolérées en agglomération et c'est bon pour le climat. <i>Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs mais il sera transmis au service concerné.</i>
Yvette <b>LOUSTAUD</b> Réponse des services	3	<b>Modifier le style de plot mis pour les chicanes</b> Les plots blancs installés rue de Montchapet ou rue de Jouvence ne sont pas assez solides et sont souvent endommagés. Est-il possible qu'ils soient remplacés par des plots en dur ? <i>Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs mais il sera transmis au service concerné.</i>
Xavier <b>MARION</b> Réponse des services	4	<b>Théâtre streeartéchecs</b> Avoir une salle pour développer les projets <i>Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs.</i> <i>Toutefois, il convient de se rapprocher des structures de quartier (MJC, Maison Phare, Tempo....etc) pour obtenir une salle ou bien se faire aider au montage des projets</i>

## III – VIE DE QUARTIER

### Centre social et culturel Le Tempo – actualités



**Sébastien GHYS**, directeur du centre social et culturel Le Tempo, lance un appel au bénévolat pour l'aide aux devoirs et pour des cours d'alphabétisation. Il présente **Flavie DOMAGALA**, référente famille, qui vient de rejoindre Le Tempo. Conseillère en économie sociale et familiale, elle est ravie d'intégrer cette structure de quartier et rencontre actuellement les partenaires. Des projets de sorties en famille et des accompagnements individuels feront également partie de ses missions.

Mon quartier, j'y vis, j'agis.

## IV – INFORMATIONS DIVERSES

### Dématérialisation des demandes d'admission en crèches



#### Dématérialisation des demandes d'admission dans les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant

##### Les objectifs de la démarche

Il est constaté que les parents utilisent de plus en plus facilement l'outil informatique pour nombre de leurs démarches quotidiennes. C'est d'ailleurs déjà le cas pour plusieurs services de la Ville de Dijon qui ont déjà instauré la dématérialisation pour leurs inscriptions (restauration scolaire, extra-scolaire, sports etc).

Cette dématérialisation des demandes d'admission dans les structures de la Petite Enfance concernera aussi bien l'accueil régulier (accueil dont le rythme est prévu et organisé avec les parents de manière récurrente) que l'accueil occasionnel (besoins ponctuels).

##### La procédure

La dématérialisation des inscriptions est soumise à l'obligation d'être domicilié sur la Ville de Dijon, de disposer d'un compte mydijon et d'un dossier famille. Elle s'effectuera par l'intermédiaire d'un formulaire de préinscription à remplir sur la plateforme dédiée, avec un choix maximal de 2 vœux, que la demande porte sur l'accueil régulier ou occasionnel.

Les inscriptions définitives continueront d'être soumises à l'accord de l'une des 4 commissions annuelles d'attribution.

Entre les commissions, les demandes seront traitées en flux continu, en fonction de la liste d'attente et des places libérées dans les structures. Les échanges et réponses se feront par mail.

##### Échéances

La mise en œuvre est prévue pour le mois d'avril 2019. Toutes les demandes faites antérieurement à la dématérialisation ont été réinjectées automatiquement dans l'outil.

##### Conclusion :

Le processus de pré-inscription ne change pas. Seul le formulaire est dématérialisé.

Si cette dématérialisation offre une simplification et une réactivité plus grande, il n'en demeure pas moins qu'un accueil personnalisé sera toujours proposé, tant par le service des admissions de la Petite Enfance, que par les informations données par AlloMairie, que par la cellule accueil du 11 rue l'Hôpital et dans les mairies annexes.

*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*

Devenez « curieux de nature » avec le Jardin des sciences & Biodiversité  
et le service Démocratie Locale  
Journée écocitoyenne du 7 avril 2019

Dimanche 7 avril, de 10h à 12h et de 14h à 17h, dans le parc de l'Arquebuse,  
les citoyens deviennent acteurs pour la biodiversité.  
Une journée de découvertes et de partage en perspective pour petits et grands.

Le Jardin des sciences & Biodiversité et le service Démocratie Locale s'associent pour organiser une journée de participation citoyenne le dimanche 7 avril. Cet événement, ouvert à tous et gratuit, propose aux habitants de contribuer à l'amélioration des connaissances sur la nature urbaine/péri urbaine et sa biodiversité.

Une journée dédiée à la nature pour comprendre le rôle, l'importance et l'intérêt que nous avons tous à nous comporter comme des citoyens responsables de notre environnement.

Les commissions de quartier favorisent l'émergence de l'éco-citoyenneté. Les habitants montrent notamment, à travers les budgets participatifs, qu'ils sont soucieux de leur environnement, à court mais aussi à long terme. Un marché bio, des hôtels à insectes, un poulailler, des bacs à compost, des opérations de nettoyage, des installations d'arceaux à vélos, etc. La multiplication des jardins partagés traduit également cet engagement des dijonnais pour une écologie pratique et conviviale. Dans tous les quartiers, dans toutes les commissions, des personnalités sont sensibles à ces questions d'environnement. Elles ont la capacité de transmettre cette prise de conscience éco-citoyenne en créant du lien social et en permettant de réaliser des économies financières.

L'objectif de cette journée est de faire découvrir les nombreuses actions existantes mais aussi collecter des idées, échanger, s'interroger sur le rôle que chacun peut jouer pour un retour de la nature en ville.

La contribution des habitants à la connaissance de la biodiversité est aujourd'hui possible avec les sciences participatives. En effet, avec l'appui des protocoles nationaux Vigie nature, développés par le Museum national d'Histoire naturelle, l'observatoire de la biodiversité urbaine sollicite tous les habitants intéressés. Que vous soyez naturaliste débutant, expérimenté, simple passionné ou juste curieux de nature ! vous êtes invités à participer à la collecte d'informations sur la faune et la flore.

Cette démarche participative permet à chacun de mieux connaître la biodiversité de son quartier, d'échanger avec d'autres observateurs, d'apporter sa contribution au monde scientifique et à la préservation de la biodiversité.

Lors de cette journée, l'équipe du Jardin des sciences présentera sous forme d'ateliers ludiques les différents protocoles de sciences participatives. Simples et rigoureux, ils sont à la portée de chacun d'entre nous.

Ce sera le jour pour Dijon et son Jardin des sciences & Biodiversité de devenir officiellement le 1er relais local des programmes nationaux des « sciences participatives au jardin », initiés par le Museum national d'Histoire naturelle dans le cadre du programme d'investissement d'avenir « 65 millions d'observateurs ».

A cette occasion, deux nouveaux protocoles de l'observatoire de la biodiversité des jardins, « papillons » et « bourdons » sont présentés pour permettre de suivre l'évolution des populations de papillons et de bourdons. Le comptage peut s'effectuer dans un jardin privé, public ou sur un balcon. Une fois que vous avez localisé et décrit votre jardin, vous pouvez commencer à observer.

Ces 2 « nouveautés » viennent compléter les 3 protocoles déjà actifs : « opération escargots », « sauvages de ma rue » et « SPIPOLL » (Suivi Photographique des Insectes Pollinisateurs).

Et si vous souhaitez aller plus loin et changer vos habitudes au quotidien, cette journée est la votre...

*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*

### Au programme :

- \* Découverte de tous les programmes de sciences participatives (en continu)
- \* Du compostage... à la maturation : transfert de bac à 11h
- \* Initiation au compostage et au tri sélectif (en continu)
- \* Stand « Je jardine au naturel » avec Arborescence (en continu)
- \* Atelier « grainettes », je lance des bombes à graines pour semer la biodiversité (en continu)
- \* Stand « Je composte » avec les Ambassadeurs du tri (en continu)
- \* Visite guidée à 15h de l'exposition du Jardin des sciences & Biodiversité « Nature Incognito : la face cachée des villes » (planétarium)

Un programme pour découvrir la nature autrement, ailleurs en participant à l'enrichissement des données sur la faune et la flore près de chez nous.

Tous les acteurs, les partenaires agissant au quotidien en faveur de la biodiversité seront présents afin de sensibiliser le public aux nombreuses actions de "Dijon métropole, c'est ma nature, j'agis pour la biodiversité".

## Le chantier du musée des Beaux Arts comme vous ne l'avez jamais vu Présentation du film



Océane CHARRET-GODARD remercie les habitants et les membres de la commission de quartier pour les échanges et les convie à partager le verre de l'amitié.

Océane CHARRET-GODARD

Elodie CHATAGNIER

Coprésidente élue de la commission  
de la de quartier Chevreul-Parc  
Conseillère municipale de Dijon

Coprésidente habitante suppléante  
de la commission de quartier  
Chevreul-Parc

*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*